

Enquête nationale sur les violences envers les femmes en France

Une enquête pilote réalisée auprès d'un échantillon représentant les femmes de 20 à 59 ans montre à quel point les violences envers les femmes sont sous-estimées.

L'enquête *Enveff*, demandée par le Service des Droits des Femmes du Secrétariat d'État aux Droits des Femmes et à la Formation professionnelle, ministère de l'Emploi et de la Solidarité, est la première enquête nationale sur ce thème programmée en France.

À l'heure actuelle les statistiques disponibles portent sur les seules violences déclarées à la suite d'une démarche des femmes vers une institution. Ainsi, on connaît relativement bien les situations de violences vécues par les femmes (en général les plus démunies) qui s'adressent aux services d'écoute, d'aide, d'accueil, d'hébergement. Par contre on ignore presque tout des situations de violences vécues par les autres femmes.

L'enquête *Enveff*, qui s'adresse à l'ensemble des femmes résidant en France, quelles que soient leurs conditions de vie familiale et sociale, a pour but de donner une image de la réalité du phénomène dans l'ensemble de la population :

- cerner les divers types de violences personnelles qui s'exercent envers les femmes, à l'âge adulte, dans leurs différents cadres de vie (famille, travail, lieux collectifs), quels que soient les auteurs des violences ;
- étudier les réactions des femmes aux violences subies, leurs recours

auprès des membres de leur entourage et des services institutionnels ;

- analyser le contexte familial, social, culturel et économique des situations de violences ;

- appréhender les conséquences de la violence sur le plan de la santé physique et mentale, de la vie familiale et sociale, et de l'usage de l'espace privé/public.

L'enquête *Enveff* est programmée en deux phases :

- en 1997-1998, l'enquête pilote (échantillon de 484 femmes) a permis de tester le questionnaire et la méthodologie de collecte, elle a été financée par le Service des Droits des femmes ;

- en 1999-2000, l'enquête nationale devrait être réalisée auprès d'un échantillon représentatif de 7 000 femmes ; la recherche de financements complémentaires est en cours.

Le protocole de l'enquête *Enveff*

Enquête téléphonique (méthode Cati) sur un échantillon aléatoire de 7 000 femmes résidant en France métropolitaine et âgée de 20 à 59 ans.

L'enquête pilote

Elle s'est déroulée du 19 novembre au 14 décembre 1992 auprès d'un échantillon de 484 femmes, représentatif de

Ce processus va bloquer les capacités de la victime à revendiquer des droits personnels et à agir pour les défendre.

Installation des violences verbales

Cette phase constitue souvent l'étape qui précède l'agression physique. Cette violence prend des formes liées à la personnalité de l'auteur : injures, sarcasmes, railleries, insultes, coercition sur l'expression, obligation d'utiliser certains termes pour s'adresser à l'autre, ton, volume de la voix : tout peut être utilisé pour agresser, faire du mal, installer la terreur.

Agressions physiques

Les formes de cette agression s'aggravent avec le temps et peuvent aller jusqu'à l'homicide. En France, tous les quinze jours, 3 femmes sont assassinées par leur (ex-)conjoint ou (ex-)concubin.

L'escalade de la violence peut se développer sur de très longues périodes de temps. Il peut y avoir violence

psychologique et verbale pendant des années avant la première agression physique. Les récidives peuvent se produire en fonction d'un intervalle de temps plus ou moins long, surtout au début de l'installation du processus.

Dans la majorité des cas, le comportement du conjoint violent est de plus en plus dangereux et s'aggrave avec le temps. Par contre, la durée d'évolution varie selon les situations. Pour certains ce sera très rapide. Pour d'autres cela peut prendre des années.

Le cycle de la violence

Les tensions se construisent

Au début de l'histoire du couple, un homme et une femme sont désireux de vivre ensemble, de fonder une famille, amoureux l'un de l'autre : c'est la lune de miel.

Petit à petit, des tensions s'installent à partir de multiples occasions quotidiennes. Il s'irrite et lui reproche de ne pas faire les choses comme il le voudrait, lui.

deux régions : l'Île-de-France et la Bretagne.

En dépit de la durée d'interrogation (45 minutes) et du caractère très intime de certaines questions, l'ensemble du questionnaire a été bien accepté par les répondantes. Le caractère personnel de l'enquête a contribué à instaurer une relation de confiance entre les enquêtrices et les enquêtées et a montré l'existence d'une forte solidarité entre les femmes sur ce thème. Le numéro de *Femmes Info-Services*, qui leur était systématiquement communiqué en fin d'entretien.

Les apports de l'enquête pilote

Cette enquête pilote apporte des réponses aux problèmes méthodologiques que nous nous posions, mais elle ne permet pas d'estimer les fréquences des différentes types de violences, les contextes dans lesquels elles surviennent et leurs conséquences, avec suffisamment de précision. Le chiffrage des violences subies par les femmes n'était pas le but de l'enquête pilote, c'est l'objectif de l'enquête nationale. Cependant quelques indications provenant des données recueillies, au cours de l'enquête pilote méritent d'être retenues.

Une proportion très élevée de femmes ayant subi des violences, en ont, au

moment de l'enquête, parlé pour la première fois : environ la moitié pour les violences physiques et sexuelles, la proportion étant plus élevée pour les violences sexuelles.

Une très faible part des femmes ayant subi des violences physiques ou sexuelles ont porté plainte, elles ont plus fréquemment porté plainte dans le cas des agressions physiques.

La réaction des femmes interrogées et leurs réponses au questionnaire ont également mis en évidence l'importance des violences psychologiques et la nécessité de prendre en compte le continuum des violences.

Dans le cadre, neutre, de cette enquête anonyme, les femmes interrogées ont accepté de répondre à des questions touchant à leur vie intime — même si quelques unes ont pu, au début, exprimer une certaine gêne. Certaines femmes ont eu, au cours de l'entretien, une forme de prise de conscience qui les a amenées à reconsidérer des situations vécues qu'elles n'auraient pas d'emblée déclarées.

Il s'est opéré au fur et à mesure que l'entretien avançait une sensibilisation des enquêtées favorable à la déclaration des actes de violences qu'elles avaient subis.

La violence des femmes n'est pas

niée par les répondantes qui souhaitent pouvoir rendre compte de l'ensemble des agressions qu'elles ont subies, même si elles émanent d'autres femmes.

Dès à présent, un des grands enseignements de l'enquête pilote aura été de mettre en évidence l'ampleur du silence et l'occultation des violences par les femmes qui les subissent, et combien la réalité du phénomène échappe au système statistique français et reste méconnue. Le fait de mener une enquête auprès des femmes sur un sujet les concernant directement est déjà une marque d'intérêt, ajouté à cela les modalités de réalisation de l'enquête par téléphone (garantie d'anonymat, neutralité de l'enquêtrice) ; il semble que nous avons pu réunir les conditions qui permettent de réduire ce mutisme dans lequel s'enferme encore un trop grand nombre de femmes, et ainsi, de mieux cerner la réalité des situations de violence.

De plus, en constatant que l'on avait touché les femmes des divers groupes sociaux, l'enquête pilote confirme la nécessité et la faisabilité d'une enquête en population générale afin d'appréhender l'amplitude et la nature du phénomène dans l'ensemble de la population. ■

Incidents, querelles, conflits se multiplient. Les frustrations s'accumulent. Le manque de satisfaction s'installe dans ce couple. Dans les relations entre conjoints, conflits et divergences d'opinion existent et s'expriment. Ils provoquent des affrontements, des disputes et querelles mais leur aboutissement n'est pas systématiquement et toujours conforme à la volonté du même protagoniste. C'est tantôt l'un, tantôt l'autre qui fait des concessions, qui modifie sa perception et révisé son opinion. Ces évolutions se font sur la base du respect de la personne et de l'autonomie de l'autre.

Il en est tout autrement dans un couple où un partenaire use de violence à l'égard de l'autre et par ce moyen impose sa volonté, ses opinions et décisions.

Le prétexte évoqué lors de la crise n'est qu'un déclencheur de la violence et non pas sa cause. Au commencement de la vie commune ce déclencheur est généralement externe à la vie familiale : surmenage, problèmes professionnels, stress. Mais, plus le cycle se répète au cours des années, plus le prétexte surgit

de la vie conjugale et familiale : finances, éducation des enfants, sexualité, cuisine, relations amicales etc.

La tension se manifeste de multiples façons : silences lourds et refus d'adresser la parole, absences imprévisibles et prolongées, irruptions de colère brève et de menaces, ton agressifs, regards méchants.

Redoutant l'explosion, la femme s'efforce de faire baisser cette insupportable tension. Dans un effort désespéré, elle cherche à ajuster le moindre de ses comportements aux désirs et à l'humeur de son compagnon, renonçant ainsi, peu à peu, à sa propre expression, à la satisfaction de ses propres besoins, bref à l'autonomie.

L'explosion, l'agression

Une fois que l'acte de violence est commis, la personne qui l'a subi se sent trahie, démunie, en danger.

Dans la plupart des situations c'est par la tristesse, le désespoir et l'abattement que la femme réagit, incapable d'exprimer une juste colère contre son agresseur,